

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 3

■ Rapport

Olivia Dufour

Il faut sonner le tocsin !

DOSSIER

Page 5

■ Propriété intellectuelle

Laurence Calandri, Céline Castets-Renard, Émilie Debaets, Alexandra Mendoza-Caminade, Valère Ndior, Emmanuel Netter et Jessica Eynard

Pokémon GO et le droit : quel cadre juridique pour la réalité augmentée ?

CULTURE

Page 15

■ Ventes publiques

Bertrand Galimard Flavigny

Cités en Arcadie (VII)

ACTUALITÉ

Rapport



Il faut sonner le tocsin ! ^{129a4}

Olivia DUFOUR

Le président de la commission des lois du Sénat, Philippe Bas (LR), a présenté le 20 juillet dernier à la presse deux propositions de lois visant à redresser la justice. Elles s'inscrivent dans le prolongement du rapport *Sauver la justice*, publié le 4 avril dernier. Pour Philippe Bas, il faut présenter une loi de programmation dès cette année et non en 2018 comme annoncé par le gouvernement. Il plaide pour un budget de 10,9 milliards d'ici 2022.

Le sénateur Philippe Bas avait promis en présentant le rapport de la commission des lois *Sauver la justice* en avril dernier, que celui-ci serait prolongé par des propositions de lois pour démontrer l'engagement du Sénat dans le combat pour sortir l'institution judiciaire de la crise qu'elle traverse. Il a tenu parole. Le 20 juillet, il a présenté deux propositions traduisant sous forme législative, les quelque 42 propositions émises dans le rapport nécessitant l'intervention du législateur (sur un total de 127 propositions). Pour en justifier l'urgente nécessité, il a rappelé les chiffres qui lui paraissaient les plus évocateurs de la gravité de la situation. En 10 ans, les délais de jugement en matière civile sont passés de 7 à 12 mois tandis que le stock d'affaires en cours bondissait de 25 %. Chaque année les juridictions traitent 2,7 millions d'affaires civiles et 1,2 millions d'affaires pénales. Le nombre de détenus

est de 70 000 pour 58 000 places ; 1 800 personnes dorment sur des matelas à même le sol. Enfin, le nombre des peines en attente d'exécution s'élève à 100 000. Pour Philippe Bas : « c'est le moment de sonner le tocsin avant de sonner le glas ». Et d'insister : « Nous avons une période très courte pour agir, il ne faut pas s'arrêter sinon les meilleurs juristes se détourneront de l'ENM, les auxiliaires vont refuser leur concours, les tribunaux vétustes deviendront impraticables. L'instinct est critique ».

■ La loi de programmation : 2018 c'est trop tard

Dans ce contexte, plusieurs éléments inquiètent le président de la commission des lois. D'abord, l'absence d'engagement chiffré dans le programme du président Emmanuel Macron.

KIOSQUE
Lextenso

Votre revue OFFERTE
sur tous vos écrans

Suite en p. 3

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces@petites-affiches.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 Gazette du Palais

annonceslegales@gazette-du-palais.com
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces@le-quotidien-juridique.com
12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

La Loi
ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

loiannonce@lalo.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 34 52 34